

## LES RÉFUGIÉS ADMIS AU CANADA

## Question n° 249—M. Herbert:

1. Au cours des cinq dernières années, combien de réfugiés ont été admis au Canada en provenance a) de l'Éthiopie, b) du Zimbabwe Rhodésie, c) du Viet-Nam, d) du Bangladesh, e) de la bande de Gaza, sur la rive ouest du Jourdain, du Liban et de la Syrie, f) du Soudan, g) de Chypre, h) de la Somalie?

2. A-t-on limité le nombre de réfugiés de ces pays admissibles au Canada pendant l'année financière en cours?

## M. Dennis Dawson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):

	1975	1976	1977	1978	1979 (prélim.)	Total
1.						
a) Éthiopie	1	1		24	27	53
b) Zimbabwe Rhodésie						
c) Viêt-Nam (i)	3,258	2,311	765	1,755	24,815	32,904
d) Bangladesh						
e) Enclave de Gaza (i)	4	1	20	6		31
Égypte (iii)		2	4	1	2	9
Jordanie (iii)		5	3			8
Liban (iv)	8	6,034	3,580	1,122	384	11,128
Syrie		9	3			13
f) Soudan			1	1	2	4
g) Chypre		4				4
h) Somalie				1	1	2

Note:

(i) Comprend toutes les personnes appartenant à la catégorie désignée d'Indochinois (c.-à-d. des personnes du Viêt-Nam, du Cambodge et du Laos).

(ii) Y compris Israël et la partie nord de la péninsule du Sinaï.

(iii) Il n'existe aucune donnée distincte pour la rive ouest du Jourdain.

(iv) Comprend des mesures spéciales—Programme humanitaire en faveur des Libanais (a pris fin le 15 août 1979).

Les statistiques ci-dessus: a) comprennent les personnes visées par la définition de réfugié que donne la Convention des Nations Unies et les personnes sélectionnées pour des raisons d'ordre humanitaire; b) indiquent le dernier pays de résidence permanente plutôt que le pays d'origine des réfugiés.

2. Au début de 1979, le Canada a établi pour la première fois un plan annuel de rétablissement des réfugiés en indiquant le pays source des réfugiés et le nombre d'entre eux qu'il serait en mesure de rétablir au cours de cette période. Le plan constitue une estimation du nombre de réfugiés que le Canada pourrait raisonnablement accueillir en tenant compte des engagements actuels, des événements se produisant sur la scène internationale, de la capacité d'accueil du Canada ainsi que des provinces et de la disponibilité des services fédéraux, provinciaux et non gouvernementaux d'aide au rétablissement. Le plan sera mis au point chaque année de concert avec les provinces et les organismes bénévoles dans le cadre de la détermination du niveau annuel d'immigration.

Le nombre prévu de 10,000 réfugiés pour 1979 se répartissait comme suit: 5,000 de l'Indochine, 2,300 de l'Europe de l'Est, 500 de l'Amérique latine, 200 réfugiés au sens de la Convention venant d'autres pays et une réserve pour éventualités de 2,000.

## Questions au Feuilleton

Le 21 juin 1979, le gouvernement fédéral annonçait que le nombre de réfugiés indochinois accueillis au Canada serait augmenté de 3,000 grâce à la réserve pour éventualités de 2,000 et à un nombre additionnel de 1,000: d'où l'accueil de 11,000 réfugiés en 1979. On s'attendait également à ce que, en vertu du Programme de réunion des familles, 1,000 Vietnamiens soient admis au Canada. Le 18 juillet 1979, le Canada élargissait l'engagement déjà pris afin d'accueillir au total 50,000 réfugiés indochinois d'ici à la fin de 1980. Le 19 mars 1980, le Cabinet fédéral a décidé de modifier le programme pour que soient admis, avant la fin de 1980, 10,000 réfugiés de plus parrainés par le gouvernement, portant le total pour 1979-1980 à 60,000.

Le plan de 1980 prévoit l'admission de 5,000 réfugiés en plus ce ceux qui viennent de l'Indochine. Ce nombre se répartit ainsi: 3,000 réfugiés de l'Europe de l'Est, 500 de l'Amérique latine, 500 d'autres parties du monde et une réserve pour éventualités de 1,000. On a récemment puisé dans cette réserve pour secourir jusqu'à 300 Cubains qui ont sollicité le droit d'asile à l'ambassade du Pérou à La Havane.

## LE COMPTE D'ACHAT DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

## Question n° 276—M. Herbert:

Au cours de chacune des cinq dernières années financières, quel montant a été versé au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La Bibliothèque nationale me transmet les renseignements suivants:

Le Parlement a approuvé, au moyen d'une loi portant affectation de crédits, le versement des montants ci-dessous au compte d'achat de livres de la Bibliothèque nationale par année financière.

Année financière	Montant
1974-1975	\$639,000
1975-1976	650,000
1976-1977	650,000
1977-1978	650,000
1978-1979	650,000
1979-1980	900,000

## LA CAISSE DES PASSAGES À NIVEAU

## Question n° 278—M. Herbert:

Au cours de chacune des cinq dernières années financières, quel montant a été versé à la Caisse des passages à niveau?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):

Années	Montants des engagements en souffrance
1975-1976	\$25,000,000
1976-1977	aucun
1977-1978	25,000,000
1978-1979	20,000,000
1979-1980	10,000,000